

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 septembre 2023

N° CM05092023-05B
NB/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 29 août 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusée :

Mme M. LERAY

Procuration à

M N. RIPAULT

Secrétaire : M M. PRAUD

OBJET : SALLE EMILE ROBERT – AVENANTS AUX MARCHES DE REHABILITATION DE LA SALLE

VU la délibération n°CM07032022-01B du 7 mars 2022 par laquelle le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet Détaillé relatif à la rénovation énergétique de la salle Emile Robert, ainsi que l'enveloppe financière et le plan de financement liés à cette opération ;

VU la délibération n°CM17102022-02 du 17 octobre 2022 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de l'attribution des marchés pour la rénovation énergétique de cette salle ;

CONSIDERANT que le chantier nécessite la passation de 2 avenants permettant d'ajuster les marchés aux travaux en cours d'exécution comme suit :

Avenant n°2 - Lot n°2 – Désamiantage – démolition – gros-œuvre Elargissement d'une ouverture (couloir – accueil vestiaires)	SAS BLOUIN Pouzauges	+1 494,00 € HT
Avenant n°2 – Lot n°3 – Charpente bois Remplacement du système de contreventement de la structure	LCA La Boissière de Montaigu	+4 021,37 € HT

CONSIDERANT que ces avenants porteraient l'ensemble des marchés de travaux à la somme de 1 533 497,00 € HT.

.../...

N°	Lot	Entreprises	Total travaux				
			HT	Avenant HT Délib. du 10/07	Avenant HT Délib. du 05/09	HT	TTC
1	Terrassement - VRD	CHARIER TP	203 615,41			203 615,41	244 338,49
2	Démolition - Gros-œuvre	BLOUIN	112 662,97	8 256,80	1 494,00	122 413,77	146 896,52
3	Charpente bois	LCA	151 957,60	2 365,75	4 021,37	158 344,72	190 013,66
4	Couverture - étanchéité	BATITECH	232 218,83	-17 446,22		214 772,61	257 727,13
5	Ravalement	ADV	31 487,80			31 487,80	37 785,36
6	Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCONNAISE	172 014,87			172 014,87	206 417,84
7	Menuiseries intérieures	VAILLANT Djimmy	149 578,87			149 578,87	179 494,64
8	Cloisons - Faux plafonds	GODARD PICC	51 643,47	2 646,01		54 289,48	65 147,38
9	Chape - Isolation	CARON	13 690,70			13 690,70	16 428,84
10	Carrelage	CARON	43 042,22			43 042,22	51 650,66
11	Peintures	LAPORTE VINCEDEAU	30 174,57			30 174,57	36 209,48
12	Electricité	SNGE	115 700,00			115 700,00	138 840,00
13	Chauffage - Plomberie - Ventilat°	SCES	150 021,33			150 021,33	180 025,60
14	Mur mobile	EOLE	12 156,00			12 156,00	14 587,20
15	Travaux paysagers	CAJEV	62 194,65			62 194,65	74 633,58
TOTAL MARCHÉ DE TRAVAUX			1 532 159,29	-4 177,66	5 515,37	1 533 497,00	1 840 196,40

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

APPROUVE les deux avenants suivants :

- **Avenant n°2 au lot n°2 : Désamiantage – démolition – gros-œuvre – SAS BLOUIN de Pouzauges**
pour un montant de + 1 494,00 € HT
- **Avenant n°2 au lot n°3 : Charpente bois – LCA de La Boissière de Montaigu**
pour un montant de + 4 021,37 € HT

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Mikael PRAUD
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire